L'ASFC compte réduire les heures d'ouverture de 35 points d'entrée ruraux du Canada sans consulter les communautés concernées

Bonjour,

Au début de l'été, nous vous avons écrit pour vous faire part de nos préoccupations concernant une éventuelle réduction des heures d'ouverture aux points d'entrée ruraux du pays. Malgré l'absence d'annonce officielle de la part de l'Agence des services frontaliers du Canada à ce moment-là, des informations crédibles circulant chez les membres du personnel des services frontaliers laissaient entendre que l'ASFC envisageait fortement de réduire les heures d'ouverture d'ici la fin de l'année. Bon nombre d'entre vous sont intervenus, indiquant à la haute gestion de l'ASFC que de telles réductions seraient nuisibles pour vos communautés, et qu'une telle décision ne devrait pas être prise sans que les personnes concernées soient consultées au préalable.

Nous tenons à vous remercier d'avoir fait confiance à l'information que nous vous avons transmise. Grâce à vos interventions, l'ASFC a été contrainte de répondre, en déclarant que l'Agence n'envisageait aucune réduction des heures d'ouverture pour l'exercice en cours.

Malheureusement, il est maintenant évident que l'Agence n'a pas dit la vérité : le 18 novembre 2024, l'**ASFC** ainsi que la **US CBP** ont annoncé qu'elles alignaient les heures d'ouverture de 35 points d'entrée terrestres à travers le pays — dont quatre au Nouveau-Brunswick — réduisant ainsi les heures d'ouverture de plus d'un quart de tous les points d'entrée terrestres.

Il est tout aussi évident que l'Agence n'a jamais eu l'intention d'engager des consultations sérieuses avec les collectivités frontalières et les parties prenantes locales, malgré l'impact significatif de cette réduction des heures d'ouverture sur les familles et les entreprises.

L'ASFC affirme que cette réduction des heures d'ouverture « renforcera la sécurité dans son ensemble pour les deux pays », ce qui est absurde. La fermeture des points d'entrée plus fréquemment ne rend pas la frontière plus sûre, et n'en rend pas l'accès plus facile pour les collectivités locales. En restreignant le trafic transfrontalier personnel et commercial, l'Agence risque d'avoir un impact sur les familles, les entreprises locales, les industries et les organisations communautaires, en les obligeant à voyager plus loin — tôt le matin ou tard le soir — pour accéder aux biens et aux services.

Le fait de maintenir les points d'entrée ouverts plus longtemps garantit la sécurité des collectivités tout en favorisant la croissance économique locale, mais il est évident que

les pouvoirs en place à Ottawa ne se soucient guère de ce qui est sensé pour les collectivités rurales. **Les collectivités du Nouveau-Brunswick ne peuvent se permettre une réduction des heures d'ouverture à la frontière.**

Aucun changement ne surviendra avant le 6 janvier 2025. **Il n'est pas trop tard pour agir**!

Si vous êtes préoccupé par l'impact potentiellement dévastateur de ces changements, **dites à votre député ainsi qu'au ministre de la Sécurité publique Dominic Leblanc que l'ASFC et le gouvernement fédéral doivent reconsidérer leur décision et maintenir les heures d'ouverture existantes dans les points d'entrée concernés.** Si l'alignement des heures d'ouverture des points d'entrée américains et canadiens est prioritaire, tout changement devrait maximiser les heures d'ouverture, et non de les réduire.

Nous vous encourageons également à **soumettre une plainte concernant un service** directement auprès de l'ASFC par le biais de son formulaire en ligne.

Enfin, nous vous invitons à visiter **https://protegezlesroutesrurales.ca** : partagez votre histoire sur la façon dont les réductions de services de l'ASFC vous affectent et restez au courant des derniers développements dans la lutte pour protéger les précieux points d'accès frontaliers ruraux.

Merci,

Chris Di Liberatore
Vice-président exécutif régional, Atlantique
Alliance de la Fonction publique du Canada
dilibec@psac-afpc.com

Brea Baresinkoff
2e vice-présidente nationale
Syndicat des Douanes et de l'Immigration
brea.baresinkoff@ciu-sdi.ca